



Ecole Notre Dame
12, rue d'Issé
44590 St Vincent des Landes
02 40 55 33 17
ec.st-vincent-landes.notre-dame@orange.fr

LE CODE EDUCATIF de l'école

Le code éducatif s'applique en chaque lieu, en toutes circonstances, à l'égard de toute personne à l'école (classe ou cour) ou hors de l'école (sorties, animations, activités sportives...), volontairement et sans la contrainte.

Au regard de ce code éducatif, chaque classe définit ses règles de vie.

Les fautes ne sont sanctionnées que si elles sont volontaires. Une faute involontaire doit faire l'objet d'une excuse.

Ce que je dois faire

Vis à vis des PERSONNES	Vis-à-vis de l'ENVIRONNEMENT
VIVRE AVEC L'AUTRE • Refuser la violence verbale et physique • Etre poli envers les adultes et les enfants	RESPECTER LE MATERIEL ET L'ENVIRONNEMENT • Utiliser convenablement le matériel. • Prendre soin du matériel : le mien, celui de l'autre et celui disponible à tous. • Garder propre notre environnement proche (classe, école, quartier,...) et lointain (lieux de visite, installation collective...).
TRAVAILLER AVEC L'AUTRE ET DEVENIR ELEVE • Avoir un comportement qui respecte le travail de chacun • Faire preuve de persévérance, d'autonomie et de soin dans son travail personnel	

Ce code éducatif sera repris dans chaque classe et décliné sous forme de règles de vie.

Le livret de « bonne conduite »

Chaque classe élabore les règles de vie en lien avec les trois domaines ci-dessus et décide des sanctions à apporter en cas de non-respect de ces règles.

Dans chaque classe, le respect du code éducatif est visible par chaque enfant sur un « tableau » ou une « échelle du comportement ». L'enfant qui n'a pas respecté les règles de vie a la possibilité de remonter sur le « tableau » ou « l'échelle du comportement » en montrant à son enseignante et ses camarades qu'il a fait des efforts pour progresser.

A la fin de la semaine, si l'enfant se positionne dans les colonnes « vertes » ou « blanches » (selon la classe), il obtient une pastille verte dans son contrat de « bonne conduite ».

A la fin d'une période, l'enfant qui n'a obtenu que des pastilles vertes a montré son bon comportement et n'a plus besoin de montrer son code éducatif chaque semaine à ses parents. Il ne le montrera que s'il ne respecte pas le code à nouveau.